



SOCIETE CENTRALE DES BOIS ET SCIERIES DE LA MANCHE
Société Anonyme au capital de : 28.180.140 €
Siège social : 12, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris
775 669 336 R.C.S. PARIS

Paris, le 28 mai 2008

Mise à disposition du Prospectus

L'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa n° 08-105 en date du 28 mai 2008 sur le prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions assorties de bons de souscription d'actions (« ABSA ») à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire, pour un montant de 10.724.551,38 euros par émission de 1.610.293 ABSA, au prix unitaire de 6,66 euros à raison de 1 ABSA pour 7 actions existantes ;
- de l'admission des actions et des bons de souscription d'actions (« BSA ») aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext ;
- de l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext des actions émises par l'exercice des BSA

1. Objectifs de l'émission :

Cette augmentation de capital a pour objectif de permettre à la Société de procéder au financement d'opérations de développement et d'acquisitions d'actifs immobiliers.

En effet, SCBSM souhaite notamment réaliser des opérations de développement qui nécessitent d'acquérir des réserves foncières. Celles-ci ne générant pas de revenus dans un premier temps, SCBSM souhaite les financer prioritairement par fonds propres. A ce jour, des promesses de vente d'un montant total de 12 M€ (dont 1 M€ déjà versé) relatives à des réserves foncières ont déjà été signées par SCBSM et pourraient donc être financées par la présente augmentation de capital.

2. Caractéristiques de l'augmentation de capital

Nombre d'actions nouvelles assorties de 10 bons de souscriptions d'actions (les « ABSA »)
1.610.293 ABSA

Prix de souscription unitaire

6,66 euros, soit une décote de 49% par rapport au cours de clôture de l'action de SCBSM sur Euronext Paris du 26 mai 2008 (7,80 euros), en tenant compte de la valeur théorique des BSA attachés aux actions émises, et sur la base d'une hypothèse centrale de la valeur des BSA (soit 0,27 €).

La valeur théorique des BSA est comprise entre 0,27 et 0,31 euro, selon la volatilité retenue, sur la base du cours de clôture du 26 mai 2008 (7,80 €).

Sans tenir compte de la valeur théorique des BSA attachés aux actions, la décote s'établirait à 15 %.

Cette décote s'explique notamment par :

- les conditions de marché prévalant actuellement,
- le fait que SCBSM souhaite recevoir le soutien de ses actionnaires actuels qui lui ont fait confiance jusqu'à ce jour.

Pourcentage en capital et droit de vote

L'émission des 1 610 293 actions nouvelles représente une augmentation de capital d'un montant brut de 10.724.551,38 euros, représentant 12,5% du capital et des droits de vote après réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du DPS et avant exercice des bons de souscription d'actions attachés aux actions nouvelles (les « BSA »). L'émission des actions nouvelles et des actions émises suite à l'exercice des BSA qui y sont attachés représente 22,2% du capital et des droits de vote après réalisation de l'augmentation de capital (y compris exercice des BSA).

Date de jouissance

1^{er} juillet 2007

Droit préférentiel de souscription

La souscription est réservée, par préférence, aux propriétaires d'actions SCBSM au 30 mai 2008 après clôture de la séance de bourse ou aux cessionnaires de leur DPS :

- A titre irréductible : 1 ABSA pour 7 actions anciennes (7 DPS permettront de souscrire 1 ABSA au prix unitaire de 6,66 euros)
- A titre réductible : non autorisé

Les DPS seront détachés le 2 juin 2008 et seront négociables sur le marché Euronext de NYSE Euronext du 2 juin 2008 au 13 juin 2008 inclus sous le code ISIN FR0010622233.

Valeur théorique du DPS

Sur la base du cours de clôture de l'action au 26 mai 2008 (7,80 euros), la valeur théorique du DPS est de 0,48 euro.

Produit de l'émission

En millions d'euros	Produit brut		Produit net	
	Réalisation à 100%	Réalisation à 75%	Réalisation à 100%	Réalisation à 75%
Avant exercice des BSA	10,7	8	10,3	7,6
Après exercice des BSA	20	15	19,6	14,6

Cotation des actions nouvelles

Les actions nouvelles (de valeur nominale de 2,5 € et de prime d'émission 4,16 €) feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext Paris de NYSE EURONEXT. Elles seront négociées sous le code ISIN FR0006239109.

Garantie

Non applicable

Engagements et intentions de souscription

CFB, qui détient 5,22% du capital de SCBSM, s'est engagé auprès de SCBSM à participer à l'opération à hauteur des ses droits.

SAS Hailaust & Gutzeit, qui détient 30,96 % du capital de SCBSM, a engagé un process de recherche de financement afin de participer à l'opération à hauteur de ses droits. En tout état de cause, l'objectif de SAS Hailaust & Gutzeit est, sous la condition d'obtenir les financements adéquats, de maintenir sa participation dans SCBSM au niveau actuel.

La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires quant à l'exercice ou à la cession de leurs droits préférentiels de souscription.

3. Caractéristiques des BSA

Nombre de BSA

16.102.930 (10 BSA attachés à chaque action nouvelle)

Parité d'exercice

10 BSA permettront de souscrire 1 action nouvelle de SCBSM

Valeur théorique

Entre 0,27 et 0,31 euro, selon la volatilité retenue, sur la base du cours de clôture du 26 mai 2008 (7,80 €).

Prix d'exercice

5,8 euros (dont 2,5 € de valeur nominale et 3,3 € de prime d'émission)

Période d'exercice

Du 2 janvier 2009 au 30 juin 2014 inclus

Cotation

Négociables sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2014 inclus (code ISIN FR0010622241).

Jouissance des actions émises sur exercice des BSA

A compter du début de l'exercice au cours duquel les BSA ont exercés

4. Dilution et répartition du capital

Incidence de la présente émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action, calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du groupe au 31 décembre 2007:

Quote-part des capitaux propres (en euros)

	Base non diluée	Base diluée (1)
Avant émission des ABSA	5,90	6,12
Après émission de 1,610,293 ABSA (correspondant à une émission réalisée à 100%)	6,00	6,18
Après émission de 1,207,720 ABSA (correspondant à une émission réalisée à 75%)	5,97	6,17
Après émission de 1,610,293 ABSA et exercice de 16,102,930 BSA (correspondant à une augmentation de capital réalisée à 100%)	5,97	6,14
Après émission de 1,207,720 ABSA et exercice de 12,077,200 BSA (correspondant à une augmentation de capital réalisée à 75%)	5,96	6,14

(1) En supposant l'exercice de tous les bons de souscription d'actions émis en décembre 2005 et juin 2007 ainsi que des options attribuées en janvier 2007

Incidence de la présente émission sur la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de SCBSM et ne souscrivant pas à la présente émission :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée (1)
Avant émission des ABSA	1,00%	0,93%
Après émission de 1,610,293 ABSA (correspondant à une émission réalisée à 100%)	0,88%	0,82%
Après émission de 1,207,720 ABSA (correspondant à une émission réalisée à 75%)	0,90%	0,84%
Après émission de 1,610,293 ABSA et exercice de 16,102,930 BSA (correspondant à une augmentation de capital réalisée à 100%)	0,78%	0,73%
Après émission de 1,207,720 ABSA et exercice de 12,077,200 BSA (correspondant à une augmentation de capital réalisée à 75%)	0,82%	0,77%

(1) En supposant l'exercice de tous les bons de souscription d'actions émis en décembre 2005 et juin 2007 ainsi que des options attribuées en janvier 2007

5. Modalités pratiques

Calendrier indicatif

28 mai 2008	Visa de l'AMF
29 mai 2008	Publication de l'avis Euronext Diffusion d'un communiqué décrivant les caractéristiques de l'augmentation de capital
30 mai 2008	Publication au BALO
2 juin 2008	Détachement et début de cotation des DPS

13 juin 2008	Ouverture de la période de souscription des ABSA Fin de la période de cotation des DPS
27 juin 2008	Clôture de la période de souscription des ABSA Publication de l'avis Euronext d'admission des actions nouvelles et des BSA indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital

Calendrier indicatif

Du 2 juin au 13 juin 2008 inclus. Pour exercer leur DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier et libérer intégralement en numéraire le prix de souscription correspondant.

6. Renseignements complémentaires

Statuts

Les derniers statuts à jour ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris.

Documents accessibles au public

Les documents relatifs à SCBSM devant être mis à la disposition du public (les statuts de l'émetteur, les procès-verbaux et autres documents sociaux, comptables ou juridiques) peuvent être consultés au 12, rue Godot de Mauroy – 75009 Paris.

Mise à disposition du prospectus :

Des exemplaires du présent prospectus sont disponibles sans frais :

- dans les locaux de SCBSM : 12, rue Godot de Mauroy – 75009 Paris ;
- auprès de H et Associés : 112, Avenue Kléber – 75784 Paris Cedex 16.

Le prospectus peut également être consulté sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (www.bois-scieries.com)

Responsable de l'information financière

Madame Aurélie REVEILHAC
 Directeur Financier
 contacts@bois-scieries.com
 SCBSM
 12, rue Godot de Mauroy
 75009 Paris